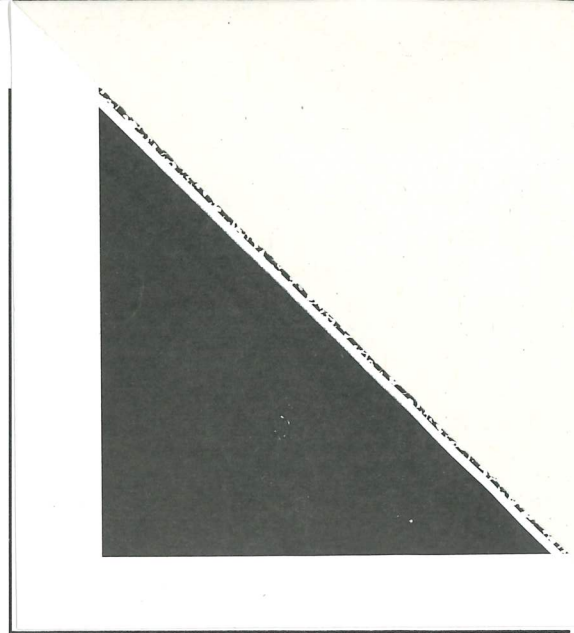




Note :

19,00



ÉPREUVE

de Sciences économiques et sociales

N.B : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 1/3

Exercice 1 :

a) Les trois formes de pouvoirs au sein de l'Etat sont le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Le pouvoir législatif correspond en France à l'Assemblée nationale et au Sénat, le pouvoir exécutif aux ministères, à leurs fonctionnaires et au président de la République et le judiciaire aux tribunaux et cours de justice.

b) La production non marchande est une production qui n'est pas échangée via une transaction marchande, c'est-à-dire en échange d'une quantité de monnaie qu'on appelle le prix. Par exemple, la production d'un ménage pour sa propre consommation (de fruits et légumes dans un potager pour être spécifique) est une production non marchande.

c) La notion de capital culturel, forgée par le sociologue français Pierre Bourdieu, désigne l'ensemble des ressources cultura-

nelles qui sont mobilisables par un agent social pour s'assurer d'une place dans la société. Bourdieu distingue le capital culturel objectivé (biens culturels tels que des livres, des disques, etc.) du capital culturel institutionnalisé (diplômes, titres scolaires) et du capital culturel incorporé (habitus).

d) Le protectionnisme est une politique économique qui vise à favoriser la production nationale par rapport à la production étrangère en faisant diminuer le volume des importations. Il passe par exemple par la hausse des droits de douane ou par des quotas d'importation.

### Exercice 2 :

a) En 2021, la quantité de déchets triés en France métropolitaine et à La Réunion était de 369 kg par habitant.

b) Entre 2011 et 2021, la quantité de déchets ménagers et assimilés a augmenté, passant de 591,2 kg/habitant à 614,7 kg/habitant. Leur composition s'est cependant transformée puisque, si

~~la quantité~~

la quantité des déchets triés est passée de 304,8 kg/habitant à 369,6 kg/habitant et a donc augmenté, celle des ordures ménagères résiduelles a diminué, passant de 286,4 kg/habitant à 245,1 kg/habitant. On peut donc dire que le total des déchets a augmenté mais qu'une plus grande part de celui-ci est triée.

c) Parmi les déterminants des quantités de déchets ménagers collectés dans les intercommunalités en 2021, la situation sur le littoral avait un effet à la hausse et l'existence d'une tarification incitative avait un effet à la baisse.

d) L'annexe 2 ne permet pas d'affirmer que la totalité des intercommunalités dont les habitants ont un niveau de vie élevé génèrent plus de déchets car l'intervalle de confiance est à 95%. ~~On peut~~

### Exercice 3:

a) D'après l'annexe 4, le secteur d'activité ayant le plus recours à l'intelligence artificielle en France en 2021 était le secteur de l'information et de la communication. En effet, 42% des entreprises de ce secteur en France déclaraient utiliser au moins une technologie d'intelligence artificielle, ce qui est bien plus que dans les autres secteurs.

b) Selon l'annexe 5, les deux principales finalités de l'utilisation de l'IA par les entreprises en France étaient en 2021 le

marketing et les ventes, d'une part, et d'autre part les processus de production ou de services.

C) Comme l'expliquent P. Agnion, C. Antonin et S. Banel, l'intelligence artificielle représente une nouvelle vague d'innovation en plein essor. En effet, selon l'Insee et Eurostat, la part des entreprises déclarant utiliser l'IA est passée ~~de 6 à 10%~~ entre 2023 et 2024 de 6% à 10% pour la France et de 8% à 13% pour l'Union européenne. Cependant, ces auteurs ont également raison d'affirmer que ce n'est pas un phénomène unilatéral. Ils expliquent ainsi que le recours à l'IA peut avoir des effets différents et même contradictoires en fonction de la politique menée en matière d'emploi et d'éducation.

Plus encore, la vague de l'IA touche différemment les secteurs d'activité. Ainsi, si les entreprises de l'UE relevant du secteur de l'information-communication sont très touchées par ce phénomène puisqu'en 2024, 49% d'entre elles disaient recourir, ce n'est pas le cas des entreprises européennes du secteur de l'hébergement et de la restauration, dont seulement 6% déclaraient recourir à l'IA cette même année.

Cela se comprend aisément lorsqu'on s'intéresse aux finalités du recours à l'IA. En effet, en 2024, selon l'Insee, 28% des entreprises recourant à l'IA le faisaient pour le marketing ou les ventes. Cette motivation intéresse au premier chef les entreprises de l'information et de la communication.

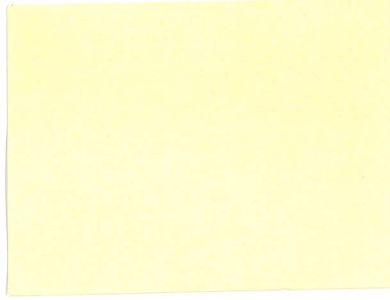
Enfin, on observe également des disparités géographiques dans le recours à l'IA.

CONCOURS Concours externe de contrôleur

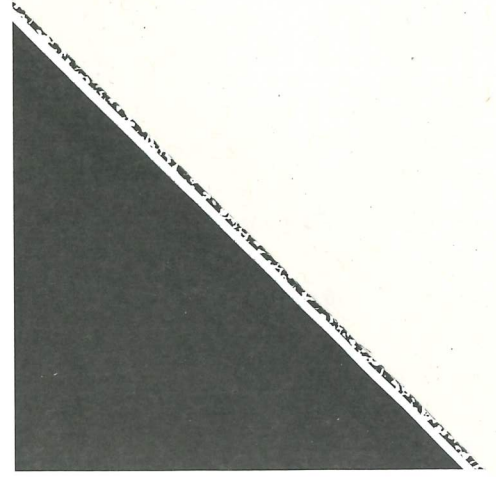
ANNÉE 2026

INDIQUEZ VOTRE NUMÉRO DE CANDIDAT

N°



Note :



ÉPREUVE

de Sciences économiques et sociales

N.B : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 2/3

Les pays du centre et du Nord de l'Europe, comme l'Allemagne, dont 20% à 30% des entreprises recouraient à l'IA en 2024, sont plus touchés que les pays de la périphérie de l'Europe, comme le Portugal, dont ~~seulement~~ moins de 10% des entreprises recouraient à l'IA la même année.

d) Je propose le titre suivant : ~~« L'essor de l'IA dans les entreprises européennes : des disparités géographiques et sectorielles »~~.

Exercice 4 :

La crise des dettes souveraines des années 2010 et l'explosion des critères de convergence européenne en matière de dette publique, c'est-à-dire à propos ~~de~~ de l'ensemble des emprunts émis par les États et les administrations publiques, ~~ont fait~~ ont placé l'endettement public au premier rang des préoccupations économiques en Europe. Il y a donc urgence à déterminer la

budgétaire - c'est-à-dire les choix concernant les recettes (fiscales et non fiscales) et les dépenses de l'Etat. Des deux grands types de politique budgétaire, relance - augmentation des dépenses pour soutenir l'activité économique - ou austérité - réduction des dépenses pour réduire le déficit public et donc la dette -, lequel ~~permettra~~ peut-il ~~mettre fin au~~ faire baisser l'endettement public ?

D'abord, la réponse évidente à première vue est celle de l'austérité. En effet, la manière la plus simple de faire reculer la dette est de réduire le déficit public - qui correspond à la différence entre les recettes publiques et les dépenses publiques - voire d'arriver à un excédent budgétaire - situation où les recettes sont supérieures aux dépenses - en réduisant les dépenses. Cependant, selon l'économiste britannique J.-M. Keynes une politique de relance mène à terme à une augmentation des recettes publiques. Il conçoit en effet l'économie comme un circuit et estime que,

quand l'Etat augmente ses dépenses pour soutenir la demande, cela permet de relancer l'activité économique et l'emploi. L'argent public injecté par l'Etat dans le circuit économique augmente ainsi les revenus - d'activité comme de propriété - de l'ensemble des agents économiques qui servent à leur tour soumis à une imposition et donc revenir en recettes publiques. La macroéconomie issue des thèses keynésiennes, développées dans sa Théorie générale, estime même que les sommes ~~investies~~ injectées par la puissance publique sont multipliées par un coefficient appelé multiplicateur keynésien, qui dépend de la propension des agents économiques à consommer, c'est-à-dire de la part de leur revenu qu'ils consacrent à la consommation. La politique de relance semble donc de nature à régler le problème de la dette publique.

Cependant, la macroéconomie a depuis remis en cause les thèses de Keynes. Elle a en particulier été le lieu dans les années 1970 de la révolution des anticipations rationnelles. ~~En~~ En effet, à la suite de John Muth, Robert Lucas s'oppose aux modèles macro-économiques préexistants, largement inspirés de Keynes. Il leur reproche de ne prendre en compte les anticipations que comme anticipations adaptatives - c'est-à-dire reposant uniquement sur les données passées. Selon lui, une autre conception des anticipations permet mieux d'appréhender l'économie, c'est l'hypothèse des anticipations rationnelles, qui postule que les agents économiques ont une parfaite connaissance des mécanismes de l'économie et ~~se~~ prennent en compte toutes les données qui leur sont accessibles,

y compris les changements de politique budgétaire. Sur la base des anticipations rationnelles, Robert Barro explique que les politiques budgétaires de relance sont inefficaces. En effet, les Etats ont deux manières de financer leur politique de relance budgétaire : l'emprunt ou l'augmentation des prélèvements obligatoires. Or, l'augmentation des prélèvements obligatoires pesant sur les revenus des agents économiques, elle réduira leur propension à consommer et annulera l'effet multiplicateur keynésien. De plus, pour R. Barro, ~~conformément~~ si l'Etat recourt à l'emprunt plutôt qu'à la fiscalité, les agents économiques anticiperont que la fiscalité finira par augmenter pour rembourser l'emprunt, conformément aux anticipations rationnelles. Ainsi, leur propension à consommer baissera également et la situation est la même que dans le cas d'une augmentation des prélèvements obligatoires. C'est ce que la nouvelle macroéconomie classique appelle l'équivalence ricardienne. Ainsi, l'effet multiplicateur keynésien est battu en brèche par les évolutions postérieures de la macroéconomie. Il est pourtant indispensable à l'efficacité d'une politique de relance pour diminuer la dette publique.

Il convient cependant de nuancer ce tableau d'échec des perspectives keynésiennes. Une récente étude de l'OFCE (Observatoire français de la conjoncture économique) a montré que la question de ~~l'efficacité~~ l'existence ou non de multiplicateurs keynésiens était en réalité plus complexe. Selon cette étude reposant sur des données empiriques européennes, le

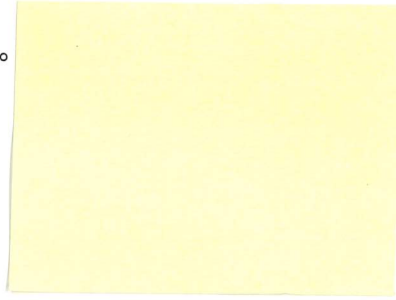


CONCOURS Concours externe de contrôleur

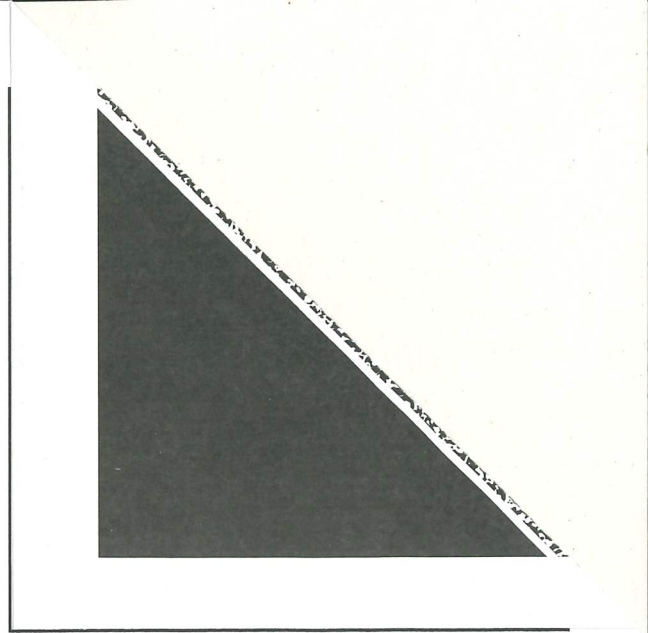
ANNÉE 2026

INDIQUEZ VOTRE NUMÉRO DE CANDIDAT

N°



Note :



ÉPREUVE

de SES

N.B : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 3/3

multiplicateur keynésien se manifeste selon le contexte.  
Dans les zones où les infrastructures et les services publics de formation et de santé sont bien développés, on constate effectivement l'existence d'un multiplicateur.

Ainsi, si la politique de relance n'est pas la réponse automatique aux problèmes de dette publique, il semble qu'elle puisse être efficace sous certaines conditions. Les données empiriques incitent en tout cas à adapter la politique budgétaire aux circonstances pour tirer parti des éventuels atouts dont disposent les ~~terres~~ différentes économies nationales ou au contraire compenser les désavantages dont elles souffrent.